



## Dossier de presse

Date 8 novembre 2012

---

# Rapport agricole 2012: la population souhaite une agriculture suisse productive

La population suisse attache une importance particulière à la production de denrées alimentaires, à une garde d'animaux de rente respectueuse de l'espèce et à la sécurité de l'approvisionnement. Elle est en outre plus favorable en 2012 à une ouverture des marchés qu'il y a trois ans. Tels sont les résultats du récent sondage Univox, qui sont publiés dans le Rapport agricole 2012 de l'Office fédéral de l'agriculture. Le rapport comporte en outre de nombreuses informations et données chiffrées substantielles. Ainsi, il ressort de ces données que la progression du revenu du quart des exploitations les mieux loties financièrement a été supérieure à la moyenne au cours de ces dix dernières années, contrairement à celle du dernier quart, qui se situe bien en-dessous de la moyenne. Enfin, le rapport aborde également le problème des nouveaux organismes nuisibles.

Le rapport agricole donne un aperçu de la situation de l'agriculture suisse sous l'angle des dimensions économique, sociétale/sociale et écologique de la durabilité. Il présente en outre l'évolution des instruments de politique agricole et aborde différents thèmes internationaux. Certains éléments saillants de ce rapport sont abordés ci-après.

### ■ Sondage Univox

Univox est un programme de recherche sur l'observation à long terme de la société que l'institut de recherche gfs-zürich réalise depuis 1986 en coopération avec une vingtaine d'instituts spécialisés, universitaires pour la plupart. Le module Agriculture, un des 20 sujets traités, correspond à un mandat confié depuis 2009 par l'Office fédéral de l'agriculture à l'institut de recherche gfs-zürich. Le dernier sondage représentatif a été mené début 2012.

### Importance particulière de la production de denrées alimentaires et d'une garde d'animaux respectueuse de l'espèce

Il ressort de la dernière enquête Univox de l'institut gfs-zürich que la population soutient l'agriculture. Elle attache à cet égard une importance particulière à trois domaines, à savoir la production de den-

rées alimentaires, la garde d'animaux respectueuse de l'espèce et la garantie de l'approvisionnement alimentaire en temps de crise (*cf. graphique 1*). L'accent est davantage mis sur un approvisionnement sûr en temps de crise qu'en 2009, date du dernier sondage. En revanche, la population accorde la même importance à la production de denrées alimentaires et à la garde d'animaux respectueuse de l'espèce.

### **La population est favorable au soutien financier**

La population suisse est également favorable au soutien financier de l'agriculture (*cf. graphique 2*). Les deux tiers des personnes sondées estiment que l'agriculture suisse devrait être soutenue financièrement par l'Etat et l'agriculture de montagne particulièrement encouragée. Plus un domaine leur semble important, plus les personnes sondées sont prêtes à le soutenir. Les Suisses mettent particulièrement l'accent sur la production de denrées alimentaires, sur une garde d'animaux respectueuse de l'espèce, sur la garantie d'un approvisionnement alimentaire en période de crise ainsi que sur un mode d'exploitation ne portant pas atteinte à l'environnement.

### **Renforcer la compétitivité de l'agriculture en maintenant les petites structures**

Plus de huit personnes sondées sur dix sont d'avis que les exploitations agricoles suisses doivent gagner en compétitivité et s'efforcer de produire meilleur marché (*cf. graphique 3*). Les petites structures doivent toutefois être maintenues. Ainsi, une majorité estime que des exploitations de petite taille sont mieux adaptées au contexte suisse, et seule une minorité pense qu'il faudrait abandonner une partie des exploitations pour que les autres puissent devenir plus compétitives.

### **La population est plus favorable à l'ouverture des marchés avec l'UE qu'en 2009**

Les Suisses sont plus favorables en 2012 à une libéralisation des marchés avec l'UE qu'il y a trois ans (*cf. graphique 4*). Selon l'enquête, 53 % des personnes sondées pensent qu'un tel accord offrirait au secteur agroalimentaire suisse de meilleurs débouchés pour la vente de ses produits de haute qualité sur le marché européen. Par ailleurs, 41 % d'entre elles estiment qu'il est temps que l'agriculture se prépare à l'ouverture des frontières. Seules 31 % des personnes interrogées (contre 57 % en 2009) sont d'avis que la concurrence européenne constituerait une menace pour les exploitations agricoles suisses en cas d'ouverture des frontières.

## ■ Etude sur les femmes dans l'agriculture

Dix ans après une première étude d'envergure, une enquête représentative a été lancée en 2012 pour se rendre compte de la situation actuelle de la femme dans l'agriculture suisse. Cette enquête a été réalisée au moyen d'un questionnaire écrit et de quatre groupes de discussion dans différentes régions géographiques et linguistiques de la Suisse.

### De plus en plus de femmes exercent une activité rémunérée

Depuis ces dix dernières années, les femmes sont de plus en plus nombreuses à exercer une activité rémunérée dans les exploitations agricoles (*cf. graphique 5*). Elles assument en effet de plus en plus souvent des tâches très diverses dans l'exploitation, en tant qu'employées, mais aussi en tant qu'indépendantes, en s'occupant par exemple d'une branche d'exploitation, comme la vente directe. Elles contribuent ainsi dans une large mesure au revenu total de l'exploitation. Pour un quart d'entre elles, cette part représente entre 10 et 25 % de ce revenu. Plus les femmes sont jeunes, plus cette contribution est importante. Cependant, la majorité d'entre elles continuent à fournir, en tant que membre de la famille, un travail non rémunéré, qui leur vaut d'être assimilées à des personnes non actives.

Près de la moitié des paysannes exercent une activité rémunérée extra-agricole. Cette situation est principalement due au fait que la famille a besoin d'une source de revenu supplémentaire. Notamment les femmes les plus jeunes ont aujourd'hui reçu une solide formation professionnelle et travaillent, le plus souvent à temps partiel, dans la profession qu'elles ont apprise, afin de garder le contact avec le monde du travail en dehors de l'agriculture. Selon le sondage réalisé en 2012, la part de femmes à fournir plus d'un quart du revenu total de l'exploitation par une activité extra-agricole s'élève actuellement à 28 %.

### Les femmes sont satisfaites en dépit d'une charge de travail élevée

L'étude de cette année révèle que les paysannes sont majoritairement très satisfaites de leur vie, qu'elles s'estiment en bonne santé et qu'elles se sentent bien dans le secteur de l'agriculture (*cf. graphique 6*). Les femmes adhèrent beaucoup plus aux affirmations positives qu'il y a dix ans. Une exploitation agricole offre de nombreuses possibilités d'activités tout en permettant de travailler et de loger au même endroit. Des avantages que les paysannes apprécient à leur juste valeur.

Les paysannes ressentent néanmoins aussi un certain stress, essentiellement dû aux conditions-cadre imposées par la politique et l'économie globale, sur lesquelles les familles de paysans ne peuvent exercer aucune action dans leur travail de tous les jours. La pression de l'emploi du temps et la charge élevée de travail pèsent également sur leur quotidien.

## ■ Marchés agricoles internationaux

### Confirmation du changement de tendance des prix des biens agricoles sur le marché mondial

Les prix du blé, du maïs et du soja ont considérablement augmenté au cours de ces derniers mois. Ce phénomène s'explique par les pertes de récolte dues à la sécheresse dans d'importantes régions de

production. Il s'avère que les prix actuels des biens agricoles ont doublé, voire triplé, sur le marché mondial par rapport à ceux pratiqués il y a dix ans (*cf. graphique 7*). Une tendance qui se confirme de plus en plus. Si le pic enregistré en 2007/2008 a été immédiatement suivi en 2009 d'une forte baisse, les prix n'en sont pas moins restés à un niveau élevé après la remontée de 2010, de 2011 et de 2012. Pour le moment, rien ne laisse présager une possible détente pour 2013.

### **Effets divers du franc fort**

L'année 2011 a été marquée par le renforcement du franc suisse, en particulier par rapport à l'euro. Les prix mondiaux élevés et le franc fort ont eu des effets très divers sur le secteur agro-alimentaire suisse. Ainsi, le prix élevé du soja a rendu les aliments fourragers plus chers en Suisse pour les éleveurs. Mais c'est néanmoins grâce à ces prix mondiaux élevés que l'écart entre les prix à la production de 2011 est resté pratiquement le même par rapport à 2010 en dépit de l'important affaiblissement de l'euro. Deux tendances ont également été observées pour les prix à la consommation. Si le franc fort a largement favorisé le tourisme d'achat, les prix des denrées alimentaires ont baissé de plus de 3 % en Suisse entre 2010 et 2011. Malgré le franc fort, le montant des exportations de denrées alimentaires (7,8 milliards de francs) n'a pas varié en 2010 et 2011.

## **■ Revenu de l'agriculture**

### **Evolution différente des revenus du premier et du quatrième quartile**

S'élevant à 59 500 francs en 2011, le revenu agricole par exploitation n'a pratiquement pas changé par rapport à la moyenne des trois années précédentes (*cf. graphique 8*). Il en va de même pour le revenu total d'une famille paysanne, qui se chiffre à 86 200 francs et englobe également les revenus non agricoles. Si l'on considère l'évolution des revenus au cours de la dernière décennie, on constate que le revenu agricole durant la période 2009/11 a été en moyenne de près de 2 000 francs plus élevé que durant la période 2000/02 et le revenu total de près de 9 700 francs. Cette augmentation du revenu ne se répartit toutefois pas également sur toutes les exploitations. L'analyse par quartile met en évidence des différences notables.

La progression entre 2002/02 et 2009/11 du revenu total des exploitations du quartile inférieur, évaluée à près de 1 500 francs, a été largement inférieure à la moyenne, alors que celle du quartile supérieur, évaluée à 20 000 francs, a été largement supérieure à la moyenne (*cf. graphique 9*). Le revenu agricole par exploitation a lui aussi évolué très différemment. Dans le quartile inférieur, ce revenu a reculé, passant de 19 000 à 9 000 francs, alors que dans le quartile supérieur, il est passé de 98 000 à plus de 111 000 francs. En revanche, le revenu extra-agricole des exploitations du quartile inférieur a davantage augmenté que celui des exploitations du quartile supérieur.

## **■ Évolution structurelle**

### **L'évolution structurelle se poursuit**

La Suisse comptait 57 617 exploitations agricoles en 2012 (*cf. tableau 2*), soit 1 448 exploitations de moins (- 2,5 %) que l'année précédente. Le taux d'évolution structurelle plus élevé que durant les années précédentes s'explique en fait par le recul des petites exploitations de la classe de grandeur

0 à 3 hectares. Sans ce recul, le taux serait resté de 1,7 % comme durant les précédentes années. Un coup d'œil rétrospectif permet de se rendre compte que dans les années nonante du siècle dernier, le taux de diminution s'est situé en moyenne à 2,7 %. A cette époque aussi, ce taux élevé était dû à la cessation d'activité de nombreuses petites exploitations de 0 à 3 hectares. Ces petites exploitations n'ont que peu contribué aux améliorations structurelles de celles qui se sont maintenues. En effet, si l'on ne prend en compte que les exploitations de plus de 3 hectares dans le calcul du taux de diminution au cours des 20 dernières années, on constate que la situation est restée stable (*cf. graphique 10*). De 1990 à 2000, ce taux s'est élevé à 1,6 % par an et entre 2000 et 2011, il s'est stabilisé autour de 1,7 %.

### ■ Produits phytosanitaires

#### **Le dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux recense l'utilisation des produits phytosanitaires**

L'utilisation de produits phytosanitaires (utilisation de PPh) en Suisse dans les grandes cultures comme le blé ou le maïs, dans les cultures spéciales et sur les prairies et pâturages, est recensée dans le cadre du dépouillement centralisé des indicateurs agro-environnementaux (DC-IAE). En 2009, l'utilisation de PPh a été recensée sur 2 246 parcelles affectées aux grandes cultures ou aux cultures spéciales. La superficie totale de ces parcelles était de 2 875 hectares. En ce qui concerne les prairies et les pâturages, le sondage a porté sur 5 011 parcelles représentant une superficie totale de 5 118 hectares.

Les données récoltées servent à calculer divers indicateurs qui permettent d'établir des constatations sur les pratiques en matière de protection phytosanitaire, comme la « fréquence de traitement » et les « quantités moyennes de substances actives ». Les résultats relatifs à l'indicateur « fréquence de traitement » montrent qu'en 2009 les produits phytosanitaires ont été le plus souvent utilisés pour le traitement des arbres fruitiers et de la vigne (*cf. graphique 11*). Cela s'explique par le fait que ces cultures sont exposées à une pression nettement plus importante des maladies et des organismes nuisibles que le blé ou le maïs, par exemple.

La quantité totale de substances actives par hectare et par année est la plus élevée pour les fruits à pépins, la vigne et les pommes de terre. La raison principale à cela est que certains produits phytosanitaires contiennent des substances actives en grandes quantités. Ainsi, dans la catégorie des PPh utilisés dans la culture de fruits à pépins, les trois substances actives, kaolin, soufre et huile de paraffine, représentent déjà à elles seules 56 % de la quantité de PPh utilisée. Ces substances actives ont toutefois des effets secondaires minimes, voire négligeables. Leur utilisation est également autorisée dans l'agriculture biologique.

#### **La culture céréalière est moins intensive en Suisse qu'en Grande-Bretagne**

Il existe des évaluations comparatives de l'utilisation de PPh avec la Grande-Bretagne. Des évaluations détaillées de la fréquence de traitement en Grande-Bretagne sont toujours disponibles pour les années paires. En 2010, on a recensé 5,9 applications de PPh en moyenne dans le cas du blé d'automne en Grande-Bretagne, contre 3,0 en Suisse. Pour ce qui est de l'orge d'automne, le nombre d'application a été de 4,4 pour la Grande-Bretagne et de 2,9 pour la Suisse. L'utilisation de PPh dans la culture céréalière est moins intensive en Suisse. Cela vaut aussi bien pour les cultures extenso où

seuls les herbicides sont autorisés que pour les autres modes de cultures. En ce qui concerne le reste des cultures des champs, l'arboriculture fruitière et les cultures viticoles, le nombre d'applications par an en Grande-Bretagne est comparable à celui relevé en Suisse.

### **Nouveaux organismes nuisibles**

Par suite de l'intensification des échanges internationaux de marchandises, l'importation en Suisse de plantes et de produits à base de plantes provenant d'Europe et d'autres continents augmente également. Ces échanges accroissent le risque d'introduire de nouveaux organismes nuisibles, dont certains peuvent être particulièrement dangereux pour la flore et la faune indigènes jusqu'à mettre en péril la pérennité des espèces. La drosophile du cerisier (*Drosophila suzukii*), une espèce invasive, et le capricorne asiatique constituent deux exemples d'actualité.

#### **La drosophile du cerisier menace l'arboriculture fruitière et la viticulture**

La drosophile du cerisier est devenue très rapidement un danger pour les cultures fruitières et les vignes européennes. Contrairement aux autres espèces du même genre, elle ne s'attaque pas uniquement aux fruits tombés, mais aussi aux fruits sains. En Europe, la drosophile du cerisier a été identifiée pour la première fois en 2008, en Espagne, puis en 2009 en Italie. Un premier foyer a été découvert en juillet 2011 dans une culture de myrtilles en Suisse. Au terme du programme de surveillance de 2011, des contaminations avaient été signalées dans les cantons de FR, GE, TI, TG, VS, VD, ZH et GR, sur diverses sortes de petits fruits et, dans deux cas, sur de la vigne. La principale mesure de lutte contre la drosophile du cerisier consiste en 2012 à poursuivre et intensifier le programme de surveillance national lancé en 2011. En parallèle, des recherches sont entreprises au niveau national pour développer des mesures de lutte efficaces à long terme.

#### **Le capricorne asiatique infeste les forêts de feuillus en Suisse**

Le capricorne asiatique, dont le milieu naturel est en Asie, constitue une nouvelle menace pour diverses espèces de feuillus en Suisse. Il s'attaque aussi aux arbres sains et il peut entraîner leur dépérissement en quelques années. Le principal vecteur de dissémination du capricorne asiatique est le bois d'emballage contaminé. Le capricorne asiatique a été détecté pour la première fois en Suisse en juillet 2011. Les arbres contaminés ont été abattus dans les meilleurs délais et une zone d'observation a été délimitée autour du foyer. En Suisse comme en Europe, le capricorne asiatique figure sur la liste des organismes de quarantaine dont la présence doit obligatoirement être annoncée et combattue. La marche à suivre en cas de détection est réglée explicitement dans l'ordonnance sur la protection des végétaux (OPV).

#### **La Convention internationale pour la protection des végétaux réglemente le commerce mondial des plantes**

La Convention internationale pour la protection des végétaux est l'instrument de contrôle et de réglementation en matière de risques phytosanitaires liés au commerce mondial de plantes et produits végétaux. Au niveau européen, la collaboration dans le domaine de la protection phytosanitaire est coordonnée par l'Organisation européenne et méditerranéenne pour la protection des plantes (OEPP), tandis qu'au niveau suisse c'est au Service phytosanitaire fédéral (SPF) qu'il incombe de

## Dossier de presse ▪ Rapport agricole 2012

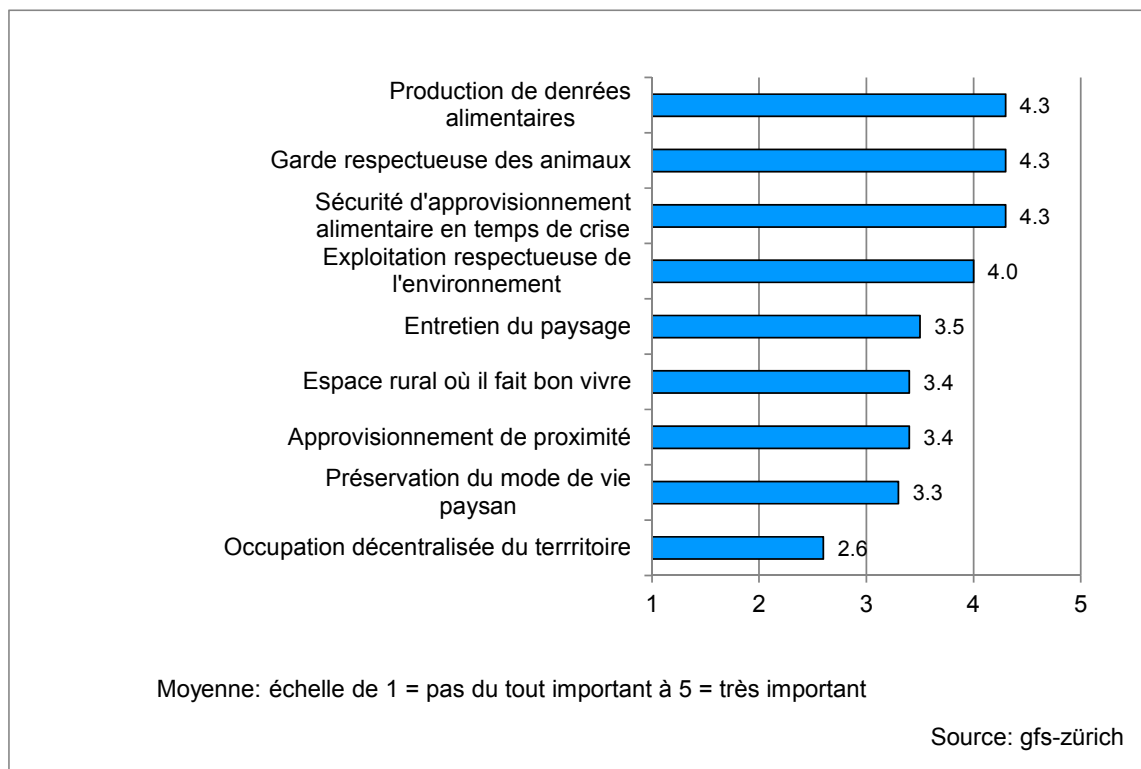
veiller à empêcher l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles particulièrement dangereux. Les passeports phytosanitaires sont établis par le service phytosanitaire du pays exportateur et contrôlés par le SPF à l'arrivée des marchandises à la frontière suisse (*cf. tableau 3*).

Interlocuteur/renseignements: Jürg Jordi, responsable du secteur Communication, tél. +41 031 322 81 28

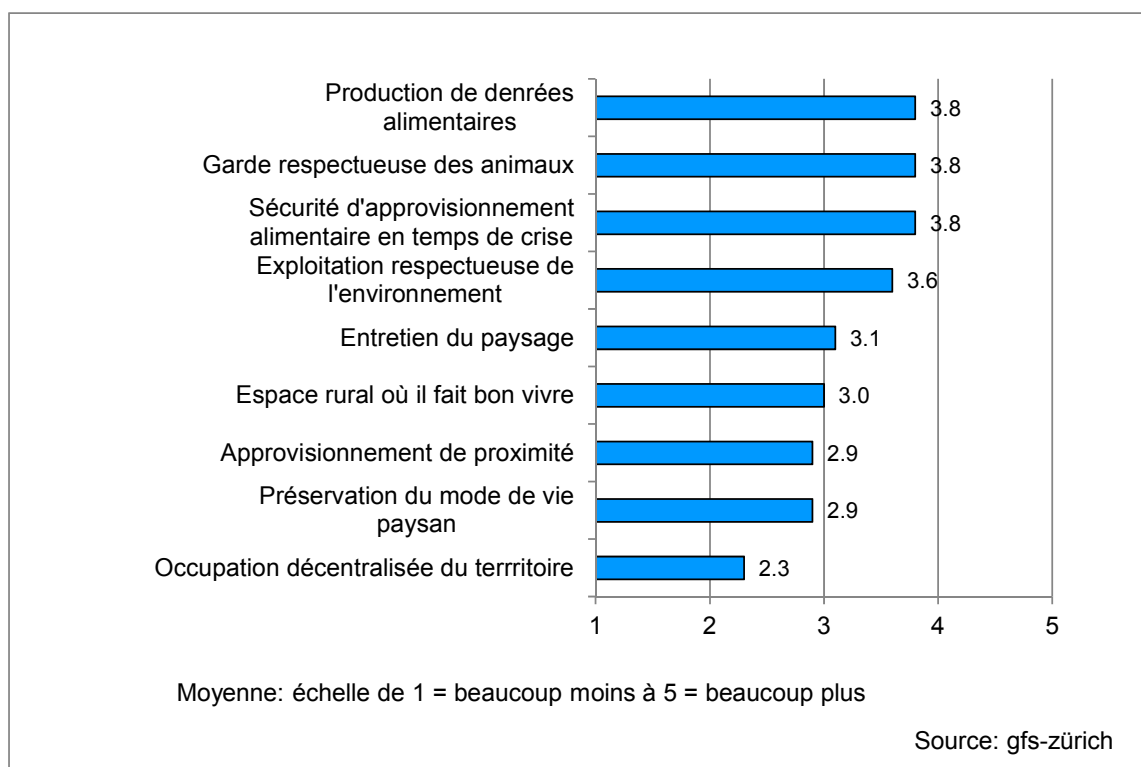
## Annexe

### ■ Sondage Univox

Graphique 1: quelle est l'importance accordée par la population aux tâches de l'agriculture ?

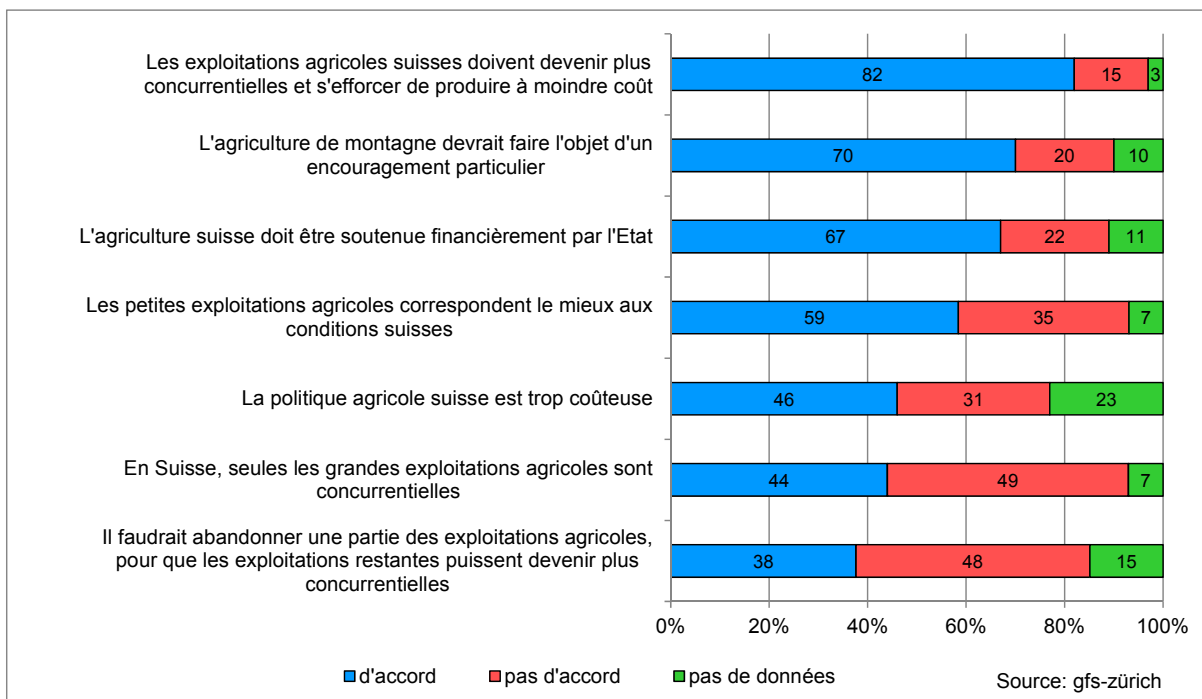


Graphique 2: quelle est la disponibilité à soutenir l'agriculture ?

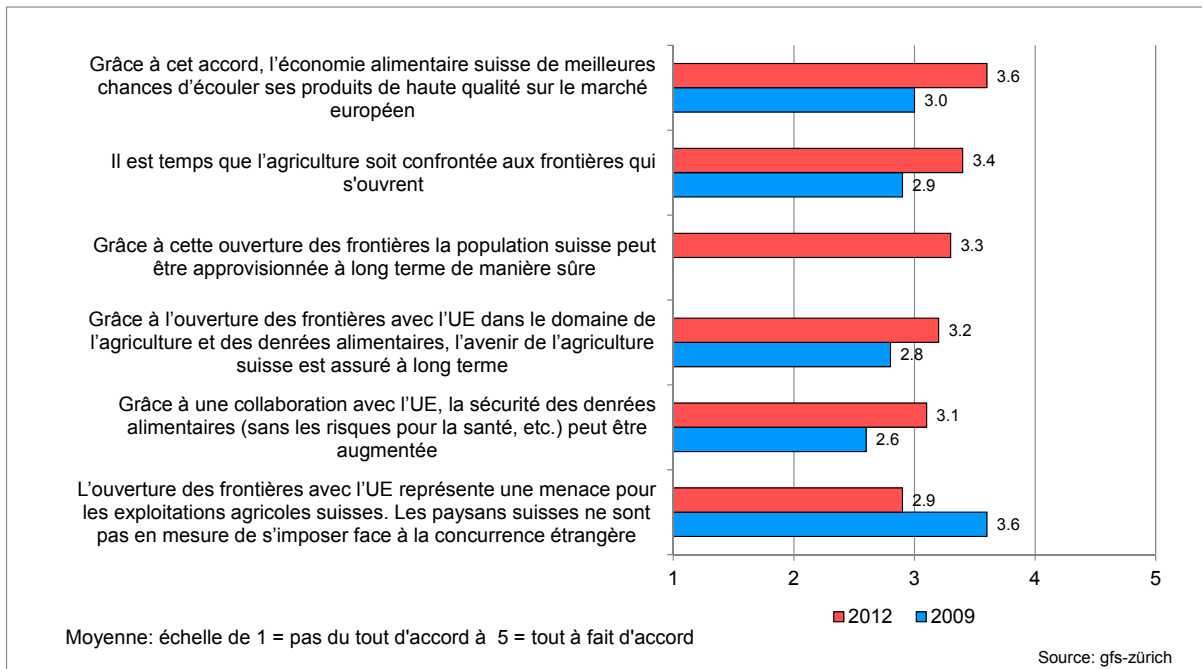




**Graphique 3: comment la population perçoit-elle l'agriculture suisse ?**

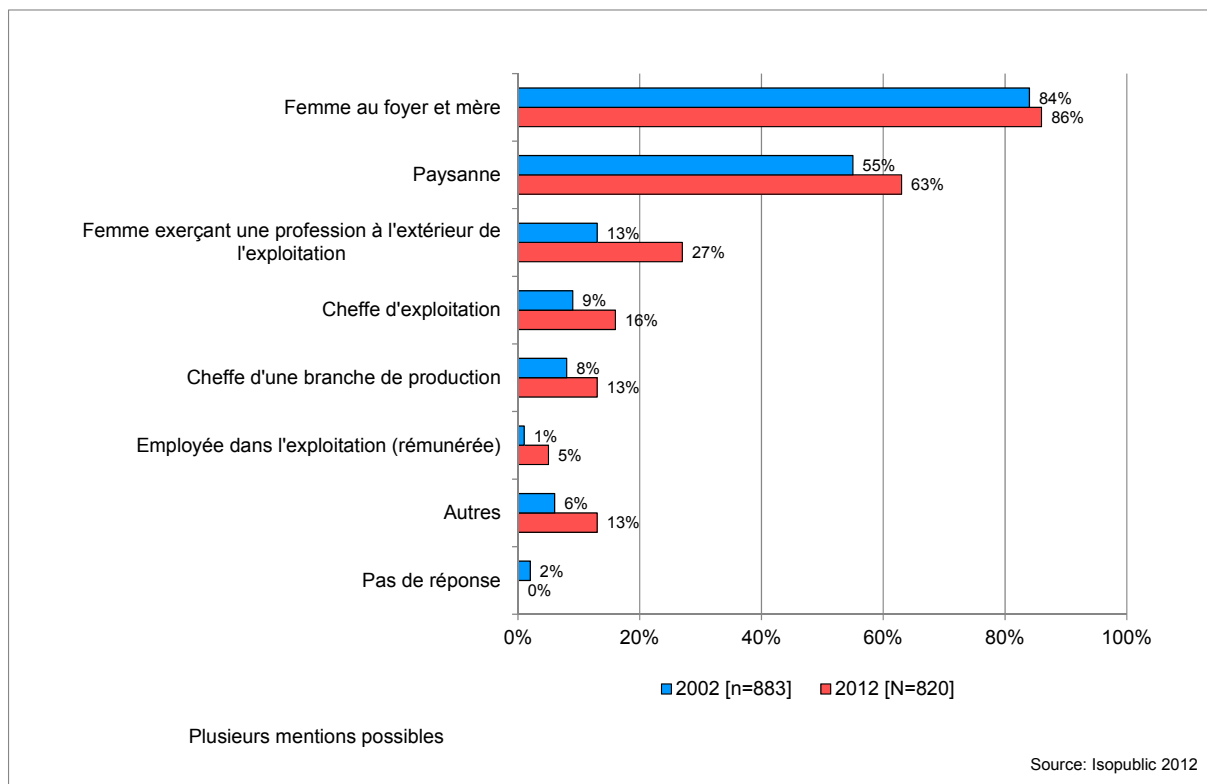


**Graphique 4: quelle est l'opinion de la population sur un possible accord de libre-échange CH/UE dans le domaine agroalimentaire ?**

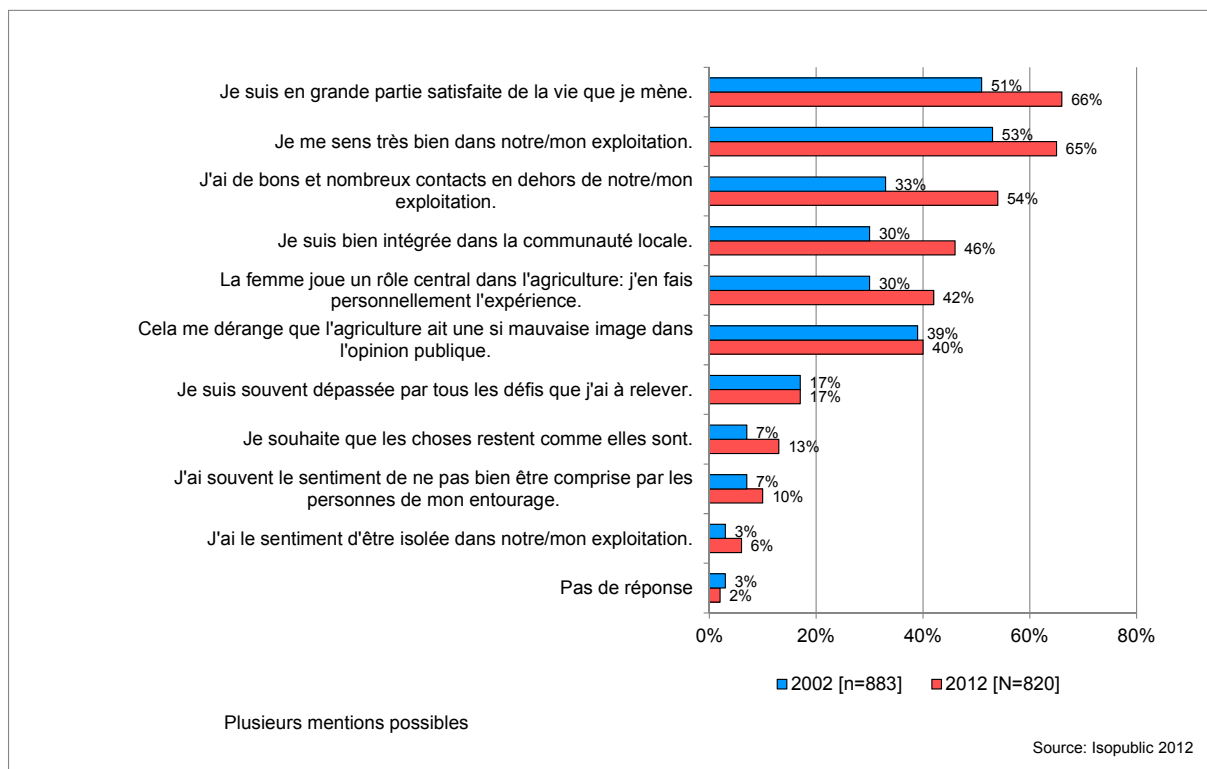


## ■ Etude sur les femmes dans l'agriculture

Graphique 5: comment les femmes dans l'agriculture perçoivent-elles leurs rôles ?

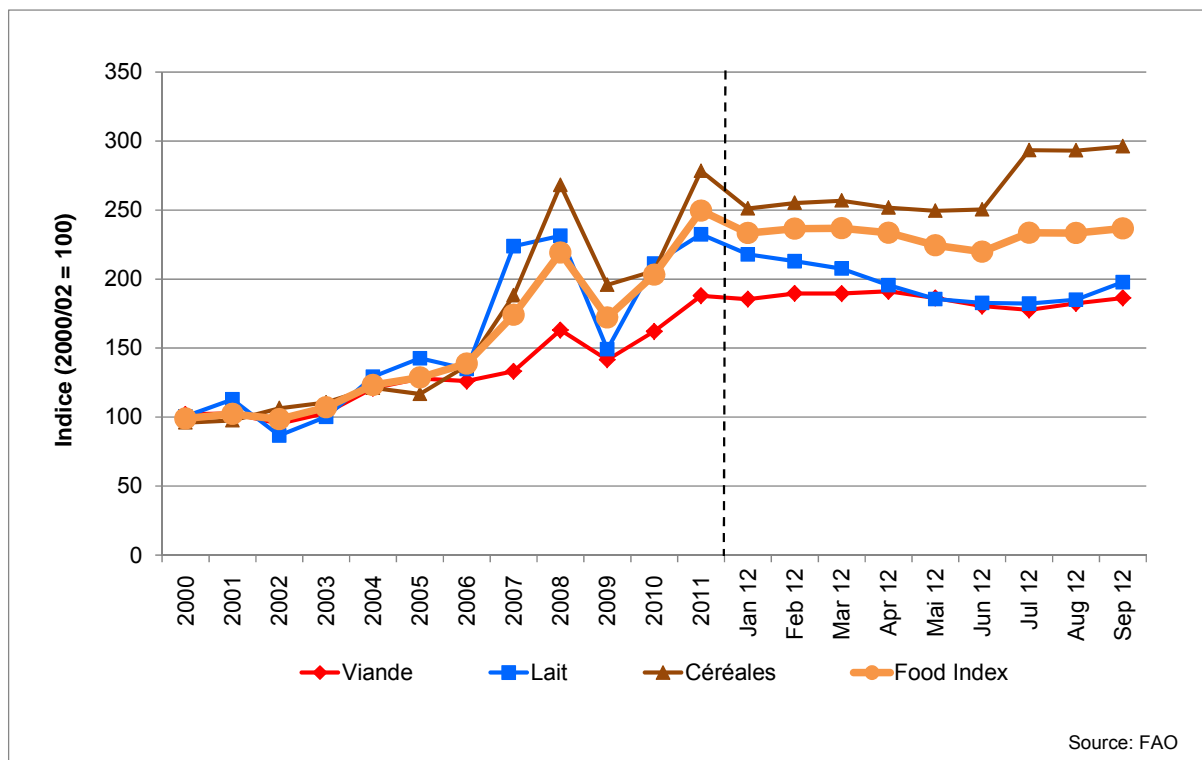


Graphique 6: quel est le bien-être des femmes dans l'agriculture ?



## ■ Marchés agricoles internationaux

Graphique 7: évolution des prix sur le marché mondial



## ■ Commerce extérieur

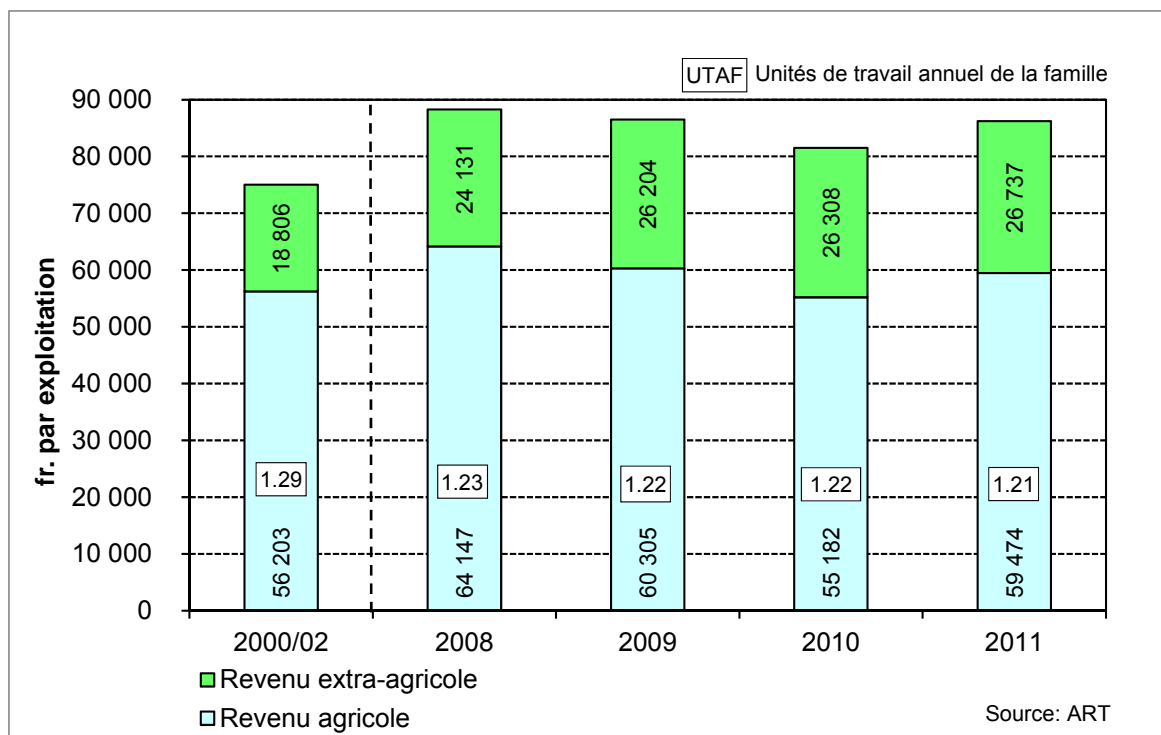
Tableau 1: évolution du commerce extérieur

	2000/02	2009	2010	2011	2000/02-11
	Milliards de fr.				%
<b>Total des importations</b>	<b>137,2</b>	<b>168,8</b>	<b>183,1</b>	<b>183,7</b>	<b>33,9</b>
Produits agricoles	8,5	11,5	11,5	11,4	34,1
dont en provenance de l'UE 27	6,4	8,9	8,8	8,5	32,8
<b>Total des exportations</b>	<b>137,0</b>	<b>187,2</b>	<b>203,3</b>	<b>207,9</b>	<b>51,8</b>
Produits agricoles	3,5	7,5	7,8	7,8	122,9
dont à destination de l'UE 27	2,5	4,8	4,8	4,8	92,0

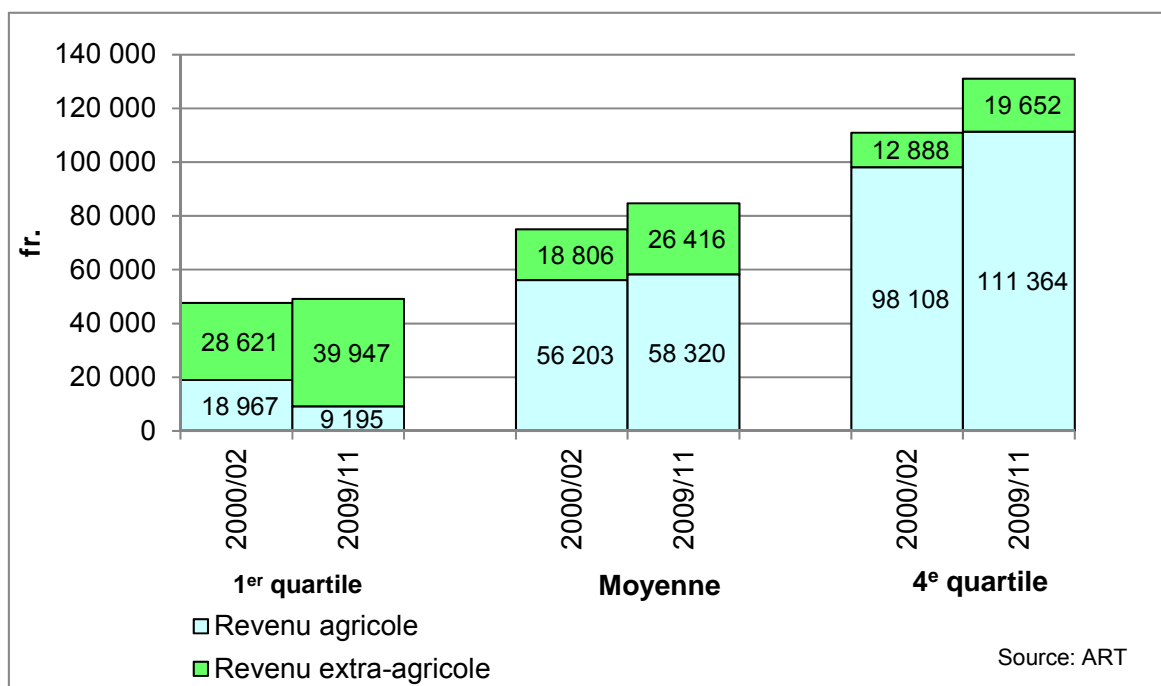
Source : DGD

## ■ Revenu de l'agriculture

Graphique 8: évolution du revenu des exploitations agricoles: moyenne des régions



Graphique 9: évolution du revenu au 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> quartile



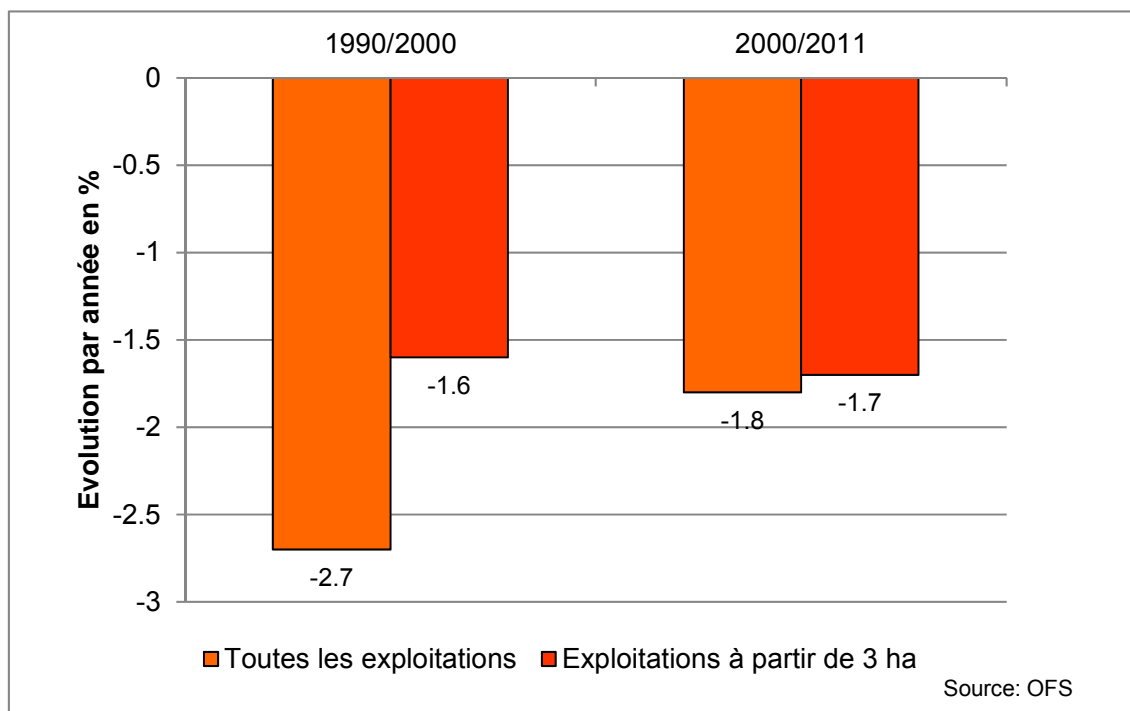
■ Evolution structurelle

Tableau 2: évolution du nombre d'exploitations et de la main-d'œuvre

Paramètre	Nombre d'exploitations		Variation annuelle en %
	2000	2011	2000–2011
Exploitations	70 537	57 617	-1,8
Région de plaine	31 612	25 575	-1,9
Région des collines	18 957	15 872	-1,6
Région de montagne	19 968	16 170	-1,9
A titre principal	49 239	40 613	-1,7
A titre accessoire	21 298	17 004	-2,0
Personnes occupées	203 793	164 067	-2,0

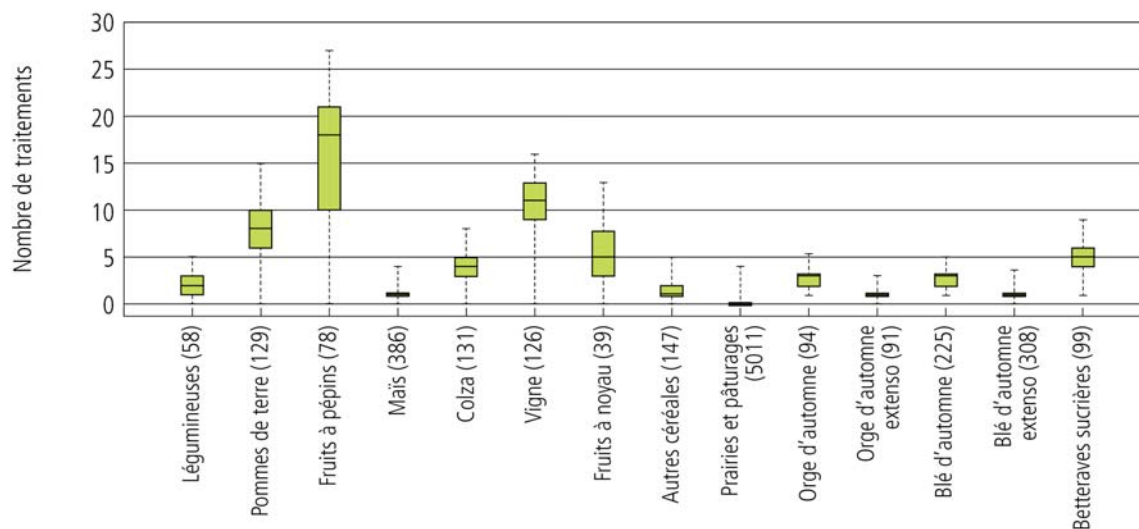
Source : OFS

Graphique 10: évolution des exploitations agricoles entre 1990 et 2011



## ■ Produits phytosanitaires

Graphique 11: fréquences de traitement des différents groupes de cultures, 2009



Source : ACW

## ■ Organismes nuisibles

Tableau 3: lots de marchandises contrôlés par le SPF lors de leur importation

Année	Lots contrôlés	Lots contestés*	Lots avec suspicion de contamination par des organismes de quarantaine
2009	26 470	189	60
2010	28 285	258	100
2011	24 462	314	100

\* Contestation suite au contrôle phytosanitaire ou au contrôle des documents

Source : SPF